

AG ARSE du 23 novembre 2023 à 18h30

Comité présents : Dominique Burgniard, Christopher Ortega (président), Ioannis Gkomouzas, Sandrine Viscomi, Sylvie Cantiello, Céline Bello

Excusés : Frédéric Auderset, Isabelle Petrogallo, Najat Moustapha

Employés présents : 19

GIAP présents : Humberto Lopes, Rolando Castelli, Emmanuel Ducret

Fédération Genevoise des Cuisines et associations de restaurants scolaires : -

Présents VG : Céline Liver, diététicienne de la Ville de Genève

Parents : 11

Le Président ouvre l'assemblée générale à 18h34 et accueille les personnes présentes, le comité, l'équipe de cuisine et les employé-e-s de l'association, ainsi que nos partenaires qui sont présentés.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022 à l'unanimité. (Le PV était disponible sur le site de l'ARSE, ainsi que communiqué dans l'ordre du jour.)

Le président livre son rapport annuel (voir document annexé) qui est approuvé à l'unanimité.

La trésorière livre son rapport annuel. (voir document annexé) qui est approuvé à l'unanimité.

Le chef de cuisine livre son rapport annuel qui est approuvé à l'unanimité.

Celine Liver remercie le comité pour son investissement dans le bien-être des enfants de manière générale (menus, service, gestion du personnel) qui permet tous les jours de régaler les enfants. Elle remercie également l'ensemble des employés de l'association pour leur travail.

Rolando Castelli remercie la qualité de la collaboration avec le GIAP et des échanges inter-équipes et en rappelle toute son importance.

Election du comité :

Christopher Ortega se représente comme président.

Dominique Burgniard se représente comme trésorière.

Sandrine Viscomi

Yoannis Gkomouzas

Isabelle Petrogallo

Frédérique Auderset (vice-président)

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

Questions et divers :

Un parent prend la parole : Son enfant est soumis au panier repas. Il aimerait savoir s'il aurait la possibilité, même avec un surcôt facturé supplémentaire, de fournir un repas particulier, type barquette aux enfants ayant certaines allergies alimentaires.

Franck Lacroix répond qu'en terme d'organisation, de gestion des cas des uns et des autres et d'encadrement (GIAP), cela n'est malheureusement pas envisageable. Toutefois, il informe que sur les menus, les allergènes sont disponibles sur chaque repas. Celine Liver ajoute qu'il s'agit d'une décision cantonale ; aucun repas « spécial » n'est servi dans les restaurants scolaires en Ville de Genève.

Le président clôt la séance à 19h10.

Un apéritif dinatoire est proposé par notre équipe de cuisine.